

Match BL Honneur DARING – WATDUCKS du 10 octobre 2021 : Mr. J.W.

Séance du 30 novembre 2021

Le Comité de Contrôle est composé de Mr. C. P. (Président), Mme A. L., Mme S. D..

Est également présent (par vidéoconférence):

Mr. D. B., Procureur

WATDUCKS

Personne ne comparait

LES FAITS

Dans son rapport, l'arbitre T. B. relate avoir donné une carte jaune à Mr. J.B, coach du Watducks, qui lui avait crié bien fort « Hé, B., il serait temps de te réveiller! ».

Après le match, Mr. M. est venu vers lui et lui a dit: « Oser mettre une carte quand on arbitre aussi mal, c'est prétentieux. »

LA PROCEDURE

Les Procureurs ont fait une proposition transactionnelle d'une journée de suspension en tant que joueur et pour toutes fonctions officielles, que le WATDUCKS a refusé.

LE JUGEMENT

Puisque personne ne comparait, le rapport de l'arbitre n'est pas contesté.

Les propos relatés constituent une infraction à l'article 47 (propos déplacés) du ROI.

Le CC ne voit pas de raison d'imposer une autre sanction que celle proposée par le Parquet.

PAR CES MOTIFS

Le Comité décide :

- de sanctionner le Mr. J.W. d'une suspension pure et simple (= en tant que joueur et pour toutes fonctions officielles) d'une journée.

Les frais de dossier de € 150 sont à charge du club du WATDUCKS

Date : 19 décembre 2021